

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

—
(NOUVELLE SÉRIE.)
—

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

—
1855.



DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE PAUSSUS,

PAR

E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 juin 1854.)



Paussus Marie.

Suballongé ; en majeure partie d'un rouge brun : deuxième article des antennes épais, ovale : le dernier, comme replié sur lui-même, creusé d'une cavité elliptique rayée de chaque côté de quatre ou cinq sillons verticaux séparés par des intervalles convexes, relevé en forme de dent à son extrémité. Prothorax creusé vers le milieu de sa longueur d'un sillon transverse sur les deux tiers médiaux de sa largeur ; armé d'une dent, de chaque côté, entre les angles de devant et ce sillon ; peu convexe ; entaillé au bord antérieur du sillon. Elytres glabres ; imponctuées, brunes, bordées de rouge brun. Pygidium muni d'un rebord postérieur cilié et dentelé.

Long. 0,0059 (2 2 3 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps suballongé ; presque plat. Tête d'un rouge brun ; rugueuse ou presque râpeuse sur le front et sur sa partie antérieure, presque lisse postérieurement ; creusée après le front,

d'un sillon transversal assez faible; entaillée en angle très-ouvert au bord antérieur de l'épistome, avec les angles de devant subarrondis. *Antennes* d'un rouge brun; à deuxième article épais, ovalaire; marqué de points serrés, donnant chacun naissance à un poil cendré assez court, peu apparent. Dernier article une fois et demie plus long que le premier; comme replié sur lui-même; ponctué vers ses deux extrémités et peu sensiblement sur le reste; garni de poils peu nombreux, fins, courts et d'un fauve livide; tronqué à la base, avec l'angle antéro-interne vif et presque en forme de dent; déprimé d'abord, parallèle et séparé jusqu'au tiers de sa longueur de la partie repliée, soit réellement, soit par un sillon; offrant sa partie repliée, c'est-à-dire la partie externe ou postérieure, elliptique, concave, creusée de chaque côté de cette concavité de quatre ou cinq sillons verticaux, séparés par des intervalles convexes ou des espèces de côtes: cette partie elliptique comprimée et tranchante à son bord apical, et relevée en forme de dent à la partie supérieure de celui-ci. *Prothorax* d'un rouge brun; presque carré, d'un cinquième environ plus long que large; tronqué à son bord antérieur; bissubsinnué à sa base; peu convexe; à peu près impointillé; faiblement rebordé en devant, à peine relevé en rebord à sa base; creusé, vers le milieu de sa longueur, d'un sillon transverse profond, couvrant les deux tiers médiaux de sa largeur; marqué d'une entaille au milieu du bord antérieur de ce sillon; tranchant sur les côtés, élargi, en forme de dent, entre les angles de devant et la partie antérieure du sillon transverse, qui, dans ce point, se prolonge jusqu'au bord externe, presque parallèle ensuite ou plutôt rétréci au devant des angles postérieurs. *Ecusson* petit; triangulaire, plus long que large; d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à son bord postérieur; une fois et demie plus longues que lui; subarrondies aux épaules; graduellement un peu élargies depuis les épaules jusqu'à l'extrémité; tronquées à

celle-ci, ou faiblement échancrées en arc, prises ensemble; sans rebord sensible et brièvement ciliées sur les côtés; presque planes sur le dos, déprimées de chaque côté de la suture; à peu près impointillées; brunes, avec la périphérie d'un rouge brun. *Pygidium* d'un rouge brun; muni, à sa partie postérieure, d'un rebord cilié et dentelé: ces dentelures subcoriaces. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun, parfois d'un rouge brun testacé. *Pieds* bruns ou d'un brun rouge; marqués de points donnant chacun naissance à un poil livide: cuisses antérieures et intermédiaires peu épaisses, presque cylindriques: jambes grêles: cuisses et jambes postérieures convexes en dessus, planes en dessous: les cuisses, renflées, ovalaires: les jambes, très-dilatées, presque parallèles.

PATRIE: Tarsous (Caramanie).

Cette espèce a été rapportée de Tarsous par M. Alexandre Wachanru. Puisse-t-elle longtemps rappeler le souvenir de son épouse chérie, de cette pauvre Marie, enlevée si douloureusement à sa tendresse, et à l'étude des insectes, qui avait su la passionner!